OFFRE DE FORMATION

ANNÉE 2025

LES FORMATIONS
DE L'ADATE

SOMMAIRE

Présentation de l’organisme de formation
Page 1

Équipe, méthode, moyens d'évaluation
Pages 2 et 3

Inscription et tarifs
Pages 4 et 5

Informations pratiques
Horaires, lieux, accessibilité, personnes à contacter
Page 6

Bilan de l’OF 2024
Page 7

Programmes de formation
Pages 8 à 23

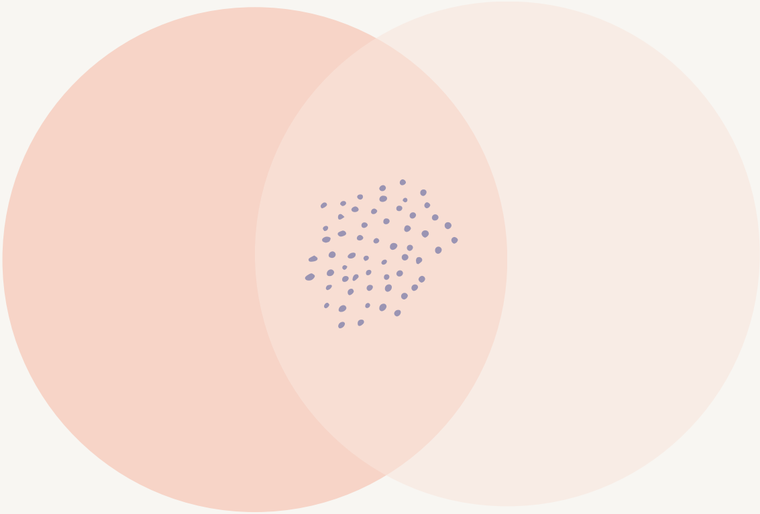

NOTRE ORGANISME DE FORMATION

L'ADATE, association spécialisée dans l'accompagnement global des personnes étrangères depuis 1974, fédère différents services aux champs d'intervention bien distincts : l'accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile et des mineurs non accompagnés en Isère ; l'accès aux droits des ressortissants étrangers qui résident en France ; leur accompagnement sociolinguistique à travers des actions de médiation culturelle, de soutien à la parentalité ou encore d'insertion professionnelle. A travers ces activités, **l'ADATE dispose d'une approche la plus complète possible de la réalité de l'actualité de l'accueil des personnes de nationalité étrangère qui vivent en France.**

Fort de sa pratique de terrain, et de son expertise s'agissant des questions migratoires dans leurs principaux aspects (politiques publiques, droit des étrangers, accompagnement social), l'association ADATE propose **des formations pour soutenir et outiller l'ensemble des acteurs qui accompagnent des personnes étrangères** dans leurs démarches socio-administratives, de soins, d'insertion professionnelle, etc.

Depuis le 6 décembre 2021, notre organisme de formation est certifié Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation ».

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité à été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

NOTRE ÉQUIPE

Tous nos formateur·rice·s travaillent au sein de l'association dans différents dispositifs : centres d'hébergement de droit commun ou réservés aux demandeurs d'asile ; permanences d'accès aux droits ; service insertion, … Iels sont spécialisé·e·s dans leur domaine d'intervention : juriste en droit d'asile ou en droit des étrangers, référent·e parentalité ou sur les questions de lutte contre les discriminations, etc.

Leur activité quotidienne leur a permis de développer une expertise de terrain indispensable à la transmission de la règlementation, confrontée à son application pratique et illustrée par des situations concrètes.

NOTRE MÉTHODE

Notre approche est pédagogique, dynamique et participative.

Nos formations sont construites sur l'alternance entre apports théoriques et situations concrètes, et s'appuient sur les retours d'expériences des professionnels de terrain de l'association (juristes, travailleurs sociaux, médiateurs culturels et psychologues).

Nos supports sont adaptés à la thématique de la formation : power point projeté, quiz, études de cas à partir de situations accompagnées, etc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Nous vérifions le positionnement des stagiaires au moment de leur inscription : des questions contenues dans le formulaire d'inscription nous permettent de confirmer leur participation à la formation choisie, eu égard les pré-requis attendus.

En amont de la formation (au minimum une semaine avant), **un questionnaire de recueil des attentes et d'auto-positionnement** est envoyé à chaque participant·e pour qu'ils auto-évaluent leurs connaissances et compétences sur les thématiques abordées. Ce questionnaire nous permet de prendre connaissance des profils des stagiaires, et d'appréhender leurs attentes individuelles. L'équipe pédagogique adapte le rythme et le déroulé du programme au niveau des stagiaires repéré, ainsi que le niveau de vulgarisation du contenu à leurs expériences.

L'atteinte des objectifs par les stagiaires est réalisée tout au long de la formation par le biais de questions orales, de quiz, ou de cas pratiques. Ces temps d'échanges, collectifs et collaboratifs, permettent au formateur de s'assurer de l'appropriation des connaissances par les participant·e·s et de détecter les points non compris ou non assimilés.

A la fin de chaque session, un **questionnaire est remis « à chaud »** à tous les stagiaires pour recueillir leur niveau de satisfaction sur la formation et s'assurer que le contenu correspondait à leurs attentes. Il est complété par **un questionnaire d'évaluation « à froid »**, envoyé trois mois après la formation, pour vérifier la mise en application de la formation par le stagiaire dans son environnement professionnel. L'analyse de ces questionnaires par l'équipe pédagogique permet de nous évaluer et de **faire progresser nos formations.**

NOS FORMATIONS SUR INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Retrouvez les thèmes et les dates des sessions des formations programmées (dans nos locaux à Grenoble ou dans ceux de la Fédération des Acteurs de la Solidarité à Lyon) **sur la page dédiée de notre site internet.**

Pour s'inscrire, il convient de renseigner **le formulaire d'inscription mis en ligne**, ou de prendre directement contact avec notre référente administrative, Kadiatou Lasjaunias (page contacts).

Après vérification de la disponibilité des places, et des pré-requis nécessaires pour participer à la formation choisie, nous vous enverrons une confirmation d'inscription.

Les formations prises en charge au titre de la formation permanente font l'objet d'une convention de formation professionnelle avec votre employeur ; celles réalisées à titre individuel et à vos frais font l'objet d'un contrat de formation professionnelle. La réception de la convention ou du contrat signé validera votre inscription définitive sur la session.

Dix jours avant la session de formation, vous recevrez une **convocation individuelle**, ainsi qu'un questionnaire visant à auto-évaluer vos connaissances et indiquer vos besoins et attentes spécifiques.

Dans le mois suivant l'action de formation, nous vous transmettrons une attestation individuelle de fin de formation, les documents ressources diffusés pendant la formation ainsi que la facture.

Attention : les formations délivrées par l'association ADATE ne sont pas prises en charge par le Compte Personnel de Formation (CPF).

NOS TARIFS

TARIFS	1/2 journée	1 jour	2 jours
Normal	100 €	200 €	400 €
Réduit *	50 €	100 €	200 €

** ce tarif s'applique sur présentation d'un justificatif aux personnes en étude, en demande d'emploi et retraitées.*

NOS FORMATIONS INTRA-ORGANISME ET SUR-MESURE

A la demande, nous délivrons des formations intra-structures, auprès de vos équipes et dans vos locaux.

Il peut s'agir d'une formation de notre catalogue ou d'une formation sur-mesure adaptée à vos besoins spécifiques.

Pour se faire, n'hésitez pas à nous contacter directement par courriel ou par téléphone :
formation@adate.org / 07 66 04 81 76

Ensemble, nous pourrons diagnostiquer vos besoins en deux temps : d'abord lors d'un échange pour cibler vos missions, identifier le besoin de formation et les attendus (objectifs pédagogiques, contenu, durée du stage, ...), puis par l'envoi d'un questionnaire directement renseigné par les futurs stagiaires.

Une fois ce diagnostic établi, nous vous transmettrons un devis chiffré, accompagné d'une proposition de programme et de dates.

Lorsque le devis est validé par votre structure, nous établissons la convention de formation professionnelle et organisons avec vous les modalités pratiques d'intervention.

Chaque structure reçoit la facture, les attestations individuelles de formation des stagiaires formés ainsi que les supports et documents ressources diffusés pendant la formation dans le mois suivant la réalisation de l'action.

NOS TARIFS

1/2 journée	1 jour	2 jours
650 €	1 350 €	2 700 €

Coût en euros net de taxe. Ces tarifs ne comprennent pas les frais éventuels de déplacements et d'hébergement.

Pour les formations sur-mesure, n'hésitez pas à nous contacter pour l'envoi d'un devis.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires et lieux

Les formations sur inscription individuelle se déroulent :
- de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h pour les journées entières
- de 9h à 12h30 ou de 13h30 à 17h pour les demi-journées de formation

Les formations sont délivrées dans nos locaux à Grenoble (5 Place Ste Claire, en centre ville). En cas de non-disponibilité de la salle, nous pouvons délivrer les formations au siège de l'association situé 96 rue de Stalingrad.

L'adresse du site est rappelée dans la convocation envoyée par courriel au moins 10 jours avant la session de formation.

A Lyon, nos formations sont délivrées dans les locaux de la Fédération des acteurs de la Solidarité (63 rue Smith 69002 Lyon).

Pour les formations réalisées en "intra-organisme", les horaires et le lieu de formation sont déterminés avec la structure et précisés dans la convention de formation professionnelle.

Accessibilité

Dans le cadre de notre activité de formation, nous souhaitons faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap (PSH). Si vous êtes dans cette situation, n'hésitez pas à prendre contact en toute confidentialité avec notre référente handicap, Kadiatou Lasjaunias, afin de vérifier que les moyens de la formation à laquelle vous souhaitez participer sont adaptés à vos besoins, et pour que l'on puisse mettre en œuvre les mesures nécessaires pour rendre cette formation accessible : kadiatou.lasjaunias@adate.org / 07 49 87 24 35

Nos locaux sont adaptés pour recevoir des personnes à mobilité réduite.

Contacts

Référente pédagogique : Céline Reimeringer
07 66 04 81 76 / celine.reimeringer@adate.org
Référente administrative et handicap : Kadiatou Lasjaunias
kadiatou.lasjaunias@adate.org / 04 58 17 65 04 / 07 49 87 24 35
(les lundis, mardis et jeudis de 9h à 16h)
Pour toute autre(s) question(s) : formation@adate.org

BILAN 2024

A lire intégralement ici

En 2024, notre organisme de formation a délivré **63 journées de formation** :

- **en “inter-organisme”** : formations ouvertes à toute personne, proposées sur inscription individuelle, selon un calendrier pré-établi diffusé sur notre site internet ;

- **en “intra-organisme” :** formations extérieures organisées à la demande d’une structure ou d’un partenaire, pour former tout ou partie de ses équipes.

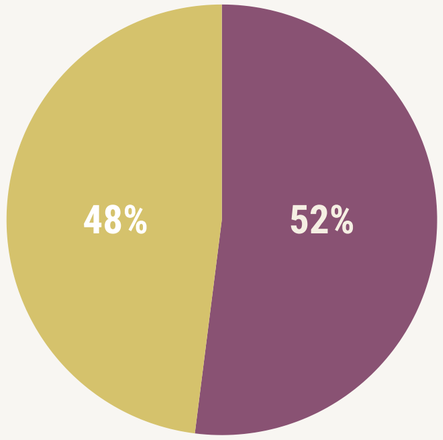

Stagiaires formé·e·s

Au total, **609 stagiaires ont été formés au cours de l’année 2024 :** professionnel·le·s du travail social et du secteur médico-social, bénévoles en lien avec des personnes étrangères et leurs familles, intermédiaires de l’emploi, employeurs, collectivités territoriales, ...

Principales thématiques de formation

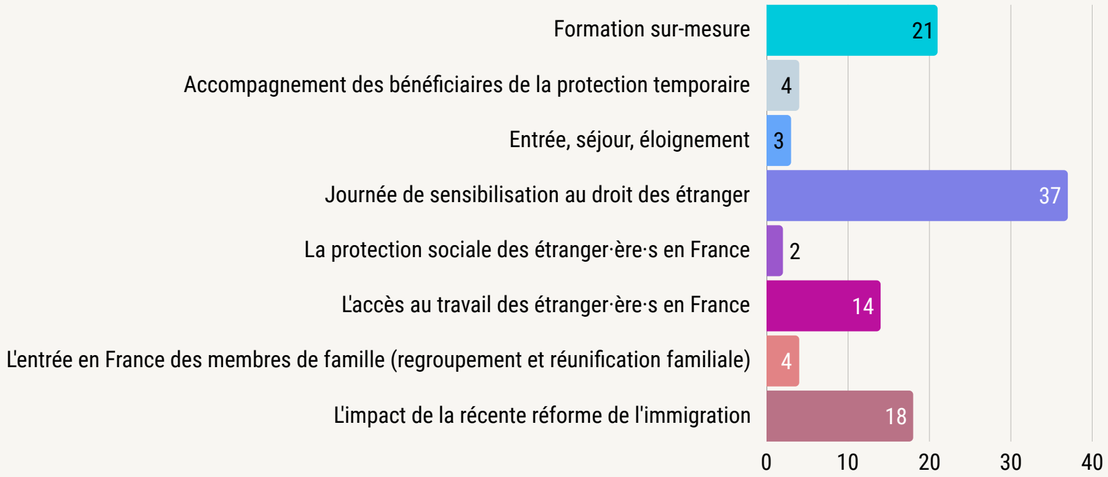

Répartition des principales thématiques de formation délivrées en 2024 (en %)

Taux de satisfaction globale des stagiaires

95%

Taux de retour des enquêtes réalisées à chaud

= 5% des stagiaires formés n’ont pas retourné le questionnaire de satisfaction en fin de formation

94%

Taux de satisfaction globale des stagiaires

Taux issu des 454 questionnaires de satisfaction retournés en fin de formation

THÈMES DE FORMATION

DROIT DES ÉTRANGERS

Journée de sensibilisation au droit des étrangers

L'entrée et le séjour en France des personnes de nationalité étrangère

L'impact de la réforme de l'immigration (janv. 2024) sur l'accompagnement des personnes étrangères

La protection sociale en France des personnes de nationalité étrangère

L'accès au travail des ressortissants étrangers

L'entrée en France des membres de famille (les procédures de réunification et de regroupement familial)

Migrations dans l'Union Européenne : statuts des citoyen·ne·s de l'Union européenne et des membres de leurs familles

La nationalité française : être et devenir français

Le droit au séjour et l'accès aux droits sociaux des ressortissants de pays tiers

L'ASILE

Les fondamentaux de la demande d'asile (1 jour)

La procédure de demande d'asile (2 jours)

La procédure Dublin (1/2 journée)

La réunification familiale (1 jour)

Accompagnement des bénéficiaires de la protection temporaire
Situation des personnes dans le cadre du conflit ukrainien (1/2 journée)

PARENTALITE

Journée de sensibilisation au soutien à la parentalité

LES FORMATIONS DE L'ADATE

JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU DROIT DES ÉTRANGERS

APPROCHE POUR ACQUÉRIR DES NOTIONS DE BASE

Cette journée offre une vue d'ensemble en droit des étrangers. Il s'agit de comprendre les logiques à l'œuvre et les terminologies ; d'identifier les administrations et leur rôle ; et de se repérer dans les différentes procédures applicables. ***Attention, nous n'entrons pas dans les détails de chacune des procédures*** *; ces dernières faisant l'objet de formations dédiées dans le présent catalogue.*

OBJECTIFS

- Se repérer en droit des étrangers : comprendre les terminologies, les procédures (asile / titre de séjour) et les acteurs
- Comprendre les logiques d'attribution des titres de séjour
- Se repérer dans le parcours d'une personne accompagnées

CONTENU

Introduction : histoire et sources du droit des étrangers / définitions

L'asile : une branche du droit des étrangers

- Présentation des acteurs et des protections obtenues au titre de l'asile

Le séjour en France des ressortissants de pays tiers :

- Rappels sur les modalités d'entrée sur le territoire, et leurs incidences sur la délivrance d'un titre de séjour
- Présentation succincte des motifs de séjour en France
- Typologie des titres de séjour (distinction APS, cartes temporaires, pluriannuelles, cartes de résident, visa de long séjour valant titre de séjour)
- Généralités sur les modalités de dépôts et sur les impacts de la dématérialisation des procédures
- Présentation des principales dispositions de la réforme de l'immigration au niveau du séjour en France.

Présentation globale de l'accès aux droits sociaux : les conditions spécifiques applicables aux personnes étrangères pour l'accès à la protection médicale, aux prestations familiales et au RSA.

Questions/réponses

Durée : 7h soit 1 journée

Formatrice : juriste spécialisée en droit des étrangers et en droit d'asile

Public : professionnel·le·s ou bénévoles en relation avec des personnes étrangères et leurs familles

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation

Méthodes mobilisées : apports théoriques et pratiques, échanges autour de situations rencontrées

Supports pédagogiques : diaporama, quiz

LES FORMATIONS DE L'ADATE

L'ENTRÉE ET LE SÉJOUR EN FRANCE DES RESSORTISSANTS DE PAYS TIERS

*Cette journée concerne l'accès au territoire et les possibilités de séjourner en France **pour les ressortissants de pays tiers** (c'est à dire les ressortissants de pays non membres de l'Union européenne). Sont également abordées les conséquences en cas de refus à la demande de titre de séjour. Les règles spécifiques concernant les citoyens européens et les demandeurs d'asile ne sont pas traitées dans cette formation (cf. formations dédiées)*

OBJECTIFS

- Comprendre l'articulation entre les modalités d'entrée sur le territoire et l'accès à un titre de séjour
- Connaître la procédure d'entrée en France, les démarches et recours possibles en cas de refus
- Comprendre les logiques d'attribution des titres de séjour, les démarches et les recours en cas de refus
- Savoir informer une personne faisant l'objet d'un refus de titre assorti d'une mesure d'éloignement

CONTENU

Introduction

- Histoire et sources du droit des étrangers, terminologie (migrant, étranger, immigré, etc.)
- Une catégorisation par nationalités

Modalités d'entrée en France : les visas

- Documents et démarches

Modalités de séjour en France

- Les motifs de séjour en France, le dépôt d'une demande de titre (procédure, documents à joindre et complétude du dossier, délais)
- Typologie des titres de séjour et parcours d'intégration
- Le changement de statut
- Focus sur la procédure d'admission exceptionnelle au séjour

Le refus de titre de séjour et l'éloignement du territoire

- Présentation des mesures d'éloignement et de leur incidence, délais et voies de recours

Durée : 7h soit 1 journée

Formatrice : juriste spécialisée en droit des étrangers et en droit d'asile

Public : professionnel·le·s ou bénévoles en relation avec des personnes étrangères et leurs familles

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation

Méthodes mobilisées : apports théoriques et pratiques, échanges

Supports pédagogiques : diaporama, quiz, schémas explicatifs et tableaux de synthèse

LES FORMATIONS
DE L'ADATE

LES IMPACTS DE LA REFORME DE L'IMMIGRATION SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

REFORME DE JANVIER 2024 DITE "LOI DARMANIN"

OBJECTIFS

- Saisir les enjeux de la réforme et ses impacts sur les droits des personnes, et sur leur accompagnement
- Être en capacité d'anticiper les freins et points de blocages afin d'éviter les ruptures de parcours
- Être en capacité d'informer et de soutenir les publics dans leurs démarche

CONTENU

Introduction : contexte, chronologie

Présentation des principales mesures concernant le durcissement du droit au séjour :
Renforcement des conditions d'intégration ; augmentation du niveau de français requis ; durcissement des conditions de renouvellement des titres ; instruction à 360° des demandes de titre de séjour ; ...

Présentation des nouveaux titres de séjour créés (focus sur le titre concernant les métiers en tension)

Les dispositions dédiées à l'asile : création des pôles territoriaux France Asile ; création de chambres territoriales à la CNDA ; durcissement de l'accès aux conditions matérielles d'accueil ; ...

Une volonté de rendre effectif l'éloignement des étranger·ères : suppression des catégories protégées contre les OQTF ; augmentation de la durée des OQTF ; les visites domiciliaires ...

Les modifications des procédures contentieuses

Point d'actu sur le déploiement de l'ANEF et les impacts de la dématérialisation

Durée : 7h soit 1 journée

Formatrice : juriste spécialisée en droit des étrangers et en droit d'asile

Public : professionnel·le·s ou bénévoles en relation avec des personnes étrangères et leurs familles

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation

Méthodes mobilisées : apports théoriques et pratiques, échanges

Supports pédagogiques : diaporama, schémas explicatifs

LES FORMATIONS DE L'ADATE

LA PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES ETRANGÈRES

Cette journée implique de connaître les fondamentaux en droit des étrangers et les typologies de titres de séjour délivrés par la France (par sa pratique professionnelle ; ou en ayant suivi la journée sur "les modalités d'entrée et de séjour en France" auprès de l'ADATE ; ou en s'étant formé·e auprès d'un autre organisme).

OBJECTIFS

- Comprendre les conditions spécifiques applicables aux personnes étrangères pour accéder aux différentes catégories de prestations sociales
- Savoir identifier les droits sociaux auxquels une personne peut accéder en fonction de sa situation administrative
- Accompagner les ressortissants de pays tiers dans leurs démarches de protection sociale

CONTENU

Matin

Introduction : le système de protection français ; les sources du droit des prestations sociales

Les conditions d'accès aux prestations sociales spécifiques aux personnes étrangères : résidence en France ; régularité de séjour ; ancienneté de présence ; entrée en France des enfants ; antériorité de titres de séjour

La protection maladie
- Les conditions d'accès au régime général de l'assurance maladie
- L'aide médicale d'état (AME)
- Le dispositif soins urgents et vitaux
- Les PASS des hôpitaux

Après-midi

Les prestations familiales et assimilées
- Les différentes prestations familiales
- Les conditions spécifiques aux étranger·ère·s
- La situation des réfugiés statutaires
- La situation de l'enfant entré hors regroupement familial
- La famille résidant à l'étranger
- Le RSA, la prime d'activité, l'AAH

La protection des risques liés au travail salarié
- L'assurance accident du travail
- L'assurance chômage

La protection vieillesse : la pension de réversion / l'ASPA

Durée : 7 heures, soit 1 journée

Formatrice : juriste spécialisée en droit des étrangers

Public : professionnel·le·s ou bénévoles en relation avec des personnes étrangères et leurs familles

Prérequis : connaître les notions de base en droit des étrangers (typologie des titres de séjour)

Méthodes mobilisées : apports théoriques et pratiques, échanges

Supports pédagogiques : diaporama, jurisprudences

LES FORMATIONS
DE L'ADATE

L'ACCES AU TRAVAIL DES RESSORTISSANTS ETRANGERS

OBJECTIFS

- Savoir identifier les titres de séjour permettant de travailler en France
- Connaître les titres de séjour délivrés au motif d'une activité salariée et les points de vigilances
- Connaître la procédure de demande d'autorisation de travail et ses critères
- Accompagner un salarié étranger dans le renouvellement de son autorisation de travail et de son droit au séjour

CONTENU

- Introduction : sources, définitions et fondamentaux sur le droit des étrangers
- Présentation des documents de séjour et identification de l'activité autorisée (sous forme de jeux) Focus sur les titres de séjour pour lesquels une autorisation de travail a été préalablement délivrée
- La procédure de demande d'autorisation de travail et les critères pris en compte par l'administration lors de l'instruction de la demande
- L'articulation entre renouvellement de l'autorisation de travail et renouvellement du titre de séjour
- Focus sur la procédure d'admission exceptionnelle au séjour par le travail
- Cas spécifiques (changement de statut / rupture du contrat de travail)
- Les obligations de l'employeur lors de la conclusion et en cours d'exécution du contrat de travail
- La protection des salariés étrangers

Durée : 7h soit une journée

Formatrice : juriste spécialisée en droit des étrangers et en droit d'asile

Public : professionnel·le·s ou bénévoles en relation avec des personnes étrangères et leurs familles, employeurs, intermédiaires de l'emploi, ...

Prérequis : disposer de notions de base en droit des étrangers (typologie des titres de séjour)

Méthodes mobilisées : apports théoriques et pratiques, études de cas

Supports pédagogiques : diaporama, schémas explicatifs, quiz

LES FORMATIONS DE L'ADATE

L'ENTRÉE EN FRANCE DES MEMBRES DE FAMILLE

LES PROCÉDURES DE RÉUNIFICATION ET DE REGROUPEMENT FAMILIAL

OBJECTIFS

- Connaître les procédures permettant à un ressortissant étranger séjournant régulièrement en France d'être rejoint par un/des membre(s) de sa famille
- Identifier les autorités intervenant dans chacune des procédures
- Comprendre les critères à remplir et l'ensemble des pièces à fournir à l'appui des demandes
- Identifier les points de blocage auxquels peuvent être confrontées les personnes accompagnées dans ces démarches.

CONTENU

Introduction :

- Présentation des deux grandes procédures légales d'entrée en France des membres de famille
- Les personnes exclues

Partie 1 : La procédure de réunification familiale pour les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI)

- Rappels sur les protections obtenues au titre de l'asile
- Les membres de famille d'un BPI
- Les preuves des liens familiaux et les démarches à engager auprès de l'OFPRA, du consulat et dans les pays d'origine et/ou de transit des membres de famille
- Les étapes de la procédure de réunification familiale

Partie 2 : La procédure de regroupement familial

- Les conditions à remplir relatives au demandeur (le regroupant)
- Les membres de famille concernées (et les conditions à remplir)
- Les étapes de la procédure de regroupement famililal

Étude de cas (autour d'une situation accompagnée par l'ADATE)

Durée : 7h soit 1 journée

Formatrice : juriste spécialisée en droit des étrangers et en droit d'asile

Public : professionnel·le·s ou bénévoles en relation avec des personnes étrangères et/ou des membres de leurs familles

Prérequis : connaître les notions de base en droit des étrangers (typologie des titres de séjour et fondamentaux de la demande d'asile)

Méthodes mobilisées : apports théoriques et pratiques, mises en situation et études de cas concrets

Supports pédagogiques : diaporama, schémas, étude d'un cas

LES FORMATIONS
DE L'ADATE

LES MIGRATIONS DANS L'UNION EUROPÉENNE :
STATUT DES CITOYEN·NE·S DE L'UNION EUROPÉENNE (UE) ET DES MEMBRES DE LEURS FAMILLES

OBJECTIFS

- Comprendre les droits des citoyen·ne·s de l'Union Européenne (UE) et des membres de leurs familles (eux-mêmes citoyens de l'UE ou ayant la nationalité d'un pays dit « tiers » à l'UE)
- Connaître les droits des étrangers séjournant légalement dans un autre État européen (c'est-à-dire sous couvert d'un titre de séjour délivré par un autre pays de l'UE)

CONTENU

Les citoyens de l'Union européenne (UE)

- La liberté de circulation
- Le droit au séjour et l'accès aux droits sociaux qui en découlent
- Le droit au séjour permanent des citoyens de l'Union

Les membres de famille des citoyens de l'Union européenne (UE)

- Le séjour des membres de famille d'un citoyen de l'Union européenne, eux-mêmes citoyens de l'UE
- Le séjour des membres de famille d'un citoyen de l'Union européenne, eux-mêmes ressortissants d'un pays non membre de l'UE

L'étranger titulaire d'un titre de séjour délivré par un autre pays de l'Union européenne

- Le statut de « résident longue durée-UE » et la délivrance d'un titre de séjour en France
- La carte de séjour « passeport-talent » mention carte bleue européenne

Durée : 7h soit une journée

Formatrice : juriste spécialisée en droit des étrangers

Public : professionnel·le·s ou bénévoles en relation avec des personnes étrangères et leurs familles

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation

Méthodes mobilisées : apports théoriques et pratiques, échanges autour de situations rencontrées

Supports pédagogiques : diaporama, schémas explicatifs

LES FORMATIONS
DE L'ADATE

LA NATIONALITÉ FRANÇAISE
ÊTRE ET DEVENIR FRANÇAIS

OBJECTIFS

- Connaître la différence entre « attribution » et « acquisition » de la nationalité française
- Comprendre les différents modes d'obtention de la nationalité française
- Être en capacité d'informer les personnes étrangères des démarches à effectuer pour obtenir la nationalité française

CONTENU

Introduction : définitions et concept

Différents cas d'attribution de la nationalité française

L'acquisition de la nationalité française au cours de la vie

1. L'acquisition automatique de la nationalité française : par la naissance et la résidence en France
2. L'acquisition de la nationalité française par déclaration

- Les déclarations auprès du Tribunal judiciaire : les demandes anticipées des jeunes nés et résidant en France / les enfants adoptés, recueillis par un français ou pris en charge par une institution française / la possession d'État
- Les déclarations auprès du Préfet : par les frères et sœurs de français, entrés en France avant 6 ans / par les ascendants de France résidant en France depuis 25 ans / par les conjoints de français

3. L'acquisition de la nationalité française par décret : la naturalisation / la réintégration

Les effets de l'acquisition de la nationalité française (date d'acquisition, effet collectif, francisation des noms et prénoms)

Les empêchements à l'acquisition de la nationalité française

Durée : 7h soit 1 journée

Formatrice : juriste spécialisée en droit des étrangers

Public : toute personne souhaitant acquérir des connaissances sur cette thématique

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation

Méthodes mobilisées : apports théoriques et pratiques, échanges

Supports pédagogiques : diaporama, jurisprudences

LES FORMATIONS DE L'ADATE

LE DROIT AU SÉJOUR ET L'ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX DES RESSORTISSANTS DE PAYS TIERS

OBJECTIFS

- Savoir se repérer dans le parcours d'un·e étranger·ère pour faciliter son accueil et son accompagnement socio-professionnel
- Appréhender les évolutions législatives et comprendre les impacts de la récente réforme de l'immigration (janvier 2024)
- Savoir identifier les problèmes rencontrés dans l'application du droit des étrangers afin de proposer une orientation adaptée
- Être en capacité d'informer, (ré-)orienter et accompagner les publics

CONTENU

JOUR 1

Introduction : histoire, sources, définitions

Le droit d'asile

- Présentation succincte des acteurs et des motifs de protection
- Les droits des demandeurs d'asile et des BPI
- Points de vigilance

Parcours légal d'entrée et de séjour en France des ressortissants tiers (hors asile)

- Présentation des modalités d'entrée
- Présentation des motifs de droit au séjour
- Typologie des titres de séjour
- Les démarches préfectorales : l'impact de la dématérialisation ; points de vigilances sur les demandes de renouvellement des titres

JOUR 2

Retours d'expériences sur la 1ère journée de formation

Focus sur les droits fondamentaux des personnes en situation irrégulière

L'accès aux droits sociaux en fonction de la situation administrative des personnes

- Protection maladie
- Accès aux prestations familiales (+ focus BPI)
- Ouverture du droit au RSA (+ focus BPI)

Présentation des modalités d'accès au travail des ressortissants étrangers

- Repérage des titres de séjour et de l'activité de travail autorisée
- Focus sur les titres de séjour professionnels

Questions – réponses et cas pratiques

Durée : 14 heures, soit 2 jours

Formatrice : juriste spécialisée en droit des étrangers et d'asile

Public : accompagner des personnes de nationalité étrangère dans leurs démarches socio-administratives

Prérequis : aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre la formation

Méthodes mobilisées : apports théoriques et pratiques, approche dynamique et participative

Supports pédagogiques : diaporama, quiz, cas pratiques

LES FORMATIONS
DE L'ADATE

LES FONDAMENTAUX DE LA DEMANDE D'ASILE

OBJECTIFS

- Comprendre les étapes de la procédure de demande d'asile
- Identifier les acteurs de la procédure
- Connaître les droits des bénéficiaires d'une protection internationale

CONTENU

Les cadres juridiques des protections internationales : fondements juridiques et critères d'obtention

Le parcours du demandeur d'asile

- Le parcours administratif et le rôle des différentes instances
- Les conditions matérielles d'accueil (présentation et modalités d'accès)
- Présentation des procédures (normale, accélérée, Dublin)

La demande d'asile auprès de l'OFPRA et de la CNDA

- La procédure devant l'OFPRA et la CNDA (+ délais)
- La demande de réexamen de la demande d'asile

Présentation des droits des bénéficiaires d'une protection internationale (BPI)

Durée : 7 heures, soit 1 journée

Formatrice : juriste spécialisée en droit d'asile

Public : professionnel·le·s ou bénévoles en lien avec des personnes en demande d'asile ou intéressé·e·s par le sujet

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation

Méthodes mobilisées : apports théoriques et pratiques, quiz, échanges

Supports pédagogiques : diaporama, logigrammes

LES FORMATIONS
DE L'ADATE

LA PROCÉDURE DE DEMANDE D'ASILE

OBJECTIFS

- Comprendre et maîtriser les étapes de la procédure d'asile ; identifier les autorités selon leurs compétences
- Connaître les droits d'un demandeur d'asile, d'un bénéficiaire de la protection internationale, d'une personne déboutée de sa demande
- Comprendre les attentes et les enjeux de la procédure devant l'OFPRA et devant la CNDA
- Maîtriser les délais tout au long de la procédure
- Être capable d'informer et d'accompagner une personne en demande d'asile dans ses démarches, de l'enregistrement de sa demande à la fin de la procédure

CONTENU

Jour 1

Introduction
- Les différentes terminologies de l'asile
- Quelques données chiffrées

Les fondements juridiques de l'asile
- Les principaux textes de référence
- Les différentes protection existantes
- Étude de situations

Le parcours du demandeur d'asile
- Les différents acteurs (Spada, GUDA, OFPRA, CNDA)
- L'introduction de la demande d'asile :

1. le dossier OFPRA et le récit ;
2. les pièces complémentaires au récit ;
3. la dématérialisation de la procédure.

- Les droits du demandeur d'asile sur le territoire

Jour 2

La procédure devant l'OFPRA
- La construction du récit et les pièces complémentaires
- La préparation à l'entretien

La procédure devant la CNDA
- L'instruction du recours : délais, AJ, construction du recours
- L'audience et la décision de la CNDA

Les autres procédures existantes
- La demande de titre concomitante à la demande d'asile
- La procédure Dublin
- La protection temporaire

L'aboutissement de la demande d'asile
- Le statut des déboutés
- Les droits des bénéficiaires d'une protection internationale

Durée : 14 heures, soit 2 jours

Formatrice : juriste spécialisée en droit d'asile

Public : professionnel·le·s ou bénévoles en lien avec des personnes en demande d'asile ou intéressé·e·s par le sujet

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation

Méthodes mobilisées : apports théoriques et pratiques, quiz, échanges

Supports pédagogiques : diaporama, logigrammes, mise en situation du parcours d'un demandeur d'asile, étude de cas

LES FORMATIONS
DE L'ADATE

LA PROCÉDURE DUBLIN

OBJECTIFS

- Connaître la procédure Dublin
- Comprendre les objectifs du règlement ainsi que les critères de placement en "procédure Dublin"
- Comprendre les enjeux liés aux transferts afin d'informer et d'orienter au mieux les "personnes dublinées"

CONTENU

Les fondements juridiques de la procédure Dublin

- Le texte de référence
- Les objectifs du règlement
- Les critères de détermination de l'Etat responsable et le placement en procédure Dublin

Le parcours du demandeur d'asile et le placement en procédure Dublin

- Le Pré-accueil
- Le rendez-vous GUDA (prise d'empreintes ; entretien individuel ; information)
- Le PRD (Pôle régional Dublin)
- La distinction des procédures de prise en charge / reprise en charge, et les délais afférents

Le transfert

- Les délais et les modalités de transfert
- Le recours contre l'arrêté de transfert (délais ; issues ; opportunité du recours)
- La déclaration de fuite

Cas du retour en France de la personne transférée

Durée : 3h30 soit 1/2 journée

Formatrice : juriste spécialisée en droit des étrangers et en droit d'asile

Public : professionnel·le·s ou bénévoles en lien avec des demandeurs d'asile dublinés

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation

Méthodes mobilisées : apports théoriques, échanges

Supports pédagogiques : diaporama, schémas explicatifs

LES FORMATIONS DE L'ADATE

LA PROCEDURE DE REUNIFICATION FAMILIALE

Ce programme peut être adapté sur 1/2 journée, et/ou être complété par un module sur la procédure de regroupement familial. Il peut également être complété par un module d'une ou deux journées sur la procédure d'asile.

OBJECTIFS

- Connaître les étapes de la procédure de réunification familiale
- Identifier les autorités qui interviennent dans la procédure, et interagir avec elles en fonction de leurs compétences
- Comprendre les critères à remplir et l'ensemble des pièces à fournir à l'appui de la demande
- Savoir identifier les problèmes rencontrés aux différentes étapes de la procédure, pour être capable de proposer un accompagnement et/ou une orientation adaptés
- Être en capacité d'informer et d'accompagner les bénéficiaires de la protection internationale (BPI) dans leurs démarches, ainsi que les membres de leur famille au pays

CONTENU

Introduction : les deux types de protection internationale et leurs droits spécifiques

Les bénéficiaires de la procédure de réunification familiale : qui sont les membres de famille d'un BPI ?

Les preuves des liens familiaux et les démarches à engager auprès de l'OFPRA, du consulat et dans les pays d'origine et/ou de transit des membres de famille

- Les documents d'état civil établis par les autorités du pays d'origine
- Les documents d'état civil établis par l'OFPRA
- Les éléments de possession d'état

Les étapes de la procédure de réunification familiale

- Introduction pratique de la demande de visa de long séjour
- Éclairages sur les rôles des différentes autorités qui interviennent dans la procédure
- L'issue de la demande et présentation des recours possibles en cas de rejet

Travail en groupe

Durée : 7h soit 1 journée

Formatrice : juriste spécialisée en droit des étrangers

Public : professionnel·le·s ou bénévoles en lien avec des bénéficiaires d'une protection internationale

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation

Méthodes mobilisées : apports théoriques et pratiques, mises en situation et études de cas concrets

Supports pédagogiques : diaporama, schémas

LES FORMATIONS DE L'ADATE

L'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION TEMPORAIRE :
SITUATION DES PERSONNES DANS LE CADRE DU CONFLIT UKRAINIEN

OBJECTIFS

- Connaître les fondements juridiques et le champ d'application de la protection temporaire
- Comprendre l'articulation entre la protection temporaire et les protections obtenues au titre de l'asile
- Comprendre le cadre d'un « changement de statut » pour savoir orienter les bénéficiaires de la protection temporaire dans leurs démarches

CONTENU

Introduction

- Les fondements juridiques de la protection temporaire
- Champ d'application de la protection temporaire (bénéficiaires, personnes exclues)
- Rappels sur la procédure d'accès et sur les droits ouverts par la protection temporaire

L'articulation entre les dispositifs de protection temporaire et de demande d'asile

- Présentation des protections internationales obtenues au titre de l'asile
- Possibilités et implications pour les bénéficiaires de la protection temporaire de déposer une demande d'asile
- Présentation succincte de la procédure d'asile

Les possibilités pour les bénéficiaires de la protection temporaire de déposer une demande de titre de séjour sur un autre fondement du CESEDA

- Présentation des principaux motifs de droit au séjour en France
- Focus sur les conditions pour accéder à un titre de séjour relié à une activité professionnelle (cartes de séjour « salarié », « travailleur temporaire » et « passeport-talent »)
- Les questions soulevées par le changement de statut.

Durée : 3h30 soit 1/2 journée

Formatrice : juriste spécialisée en droit des étrangers

Public : professionnel·le·s ou bénévoles en lien avec des bénéficiaires de la protection temporaire

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation

Méthodes mobilisées : apports théoriques et pratiques, quiz, échanges à partir de situations rencontrées

Supports pédagogiques : diaporama, schémas

LES FORMATIONS DE L'ADATE

JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

OBJECTIFS

- Acquérir les notions fondamentales sur la parentalité
- Réfléchir à la posture de l'intervenant·e
- Construire et animer des actions en direction des parents

CONTENU

- Découvrir la parentalité : définition, enjeux et dernières évolutions
- Présentation du cadre des actions liées à la parentalité : qui fait quoi ?
- Penser une action liée à la parentalité : se poser les bonnes questions
- Introduction à l'interculturalité dans le cadre d'une action ou d'un accompagnement parentalité
- Boîte à idées : présentation d'actions et outils existants pour faire émerger des idées et favoriser les échanges entre les participant.e.s

Durée : 7 heures, soit 1 journée

Formatrice expérimentée et spécialisée dans les actions autour de la parentalité

Public : professionnel.le.s ou bénévoles souhaitant être sensibilisé.e.s au thème de la parentalité

Prérequis : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation

Méthodes mobilisées : apports théoriques, échanges de pratique

Supports pédagogiques : diaporama, outils d'animation

Organisme de formation de l'association

Accompagnement et **D**ignité de l'**A**ccueil de **T**ous les **É**trangers

Siège : 96 rue de Stalingrad 38100 Grenoble
Courriel : formation@adate.org
Tél : 04 58 17 65 04 (le lundi, mardi et jeudi de 9h à 16h)

Déclaration d'activité n° 82380040438
N° SIRET : 305 349 938 00111

ADATE
MIGRATION · ÉQUITÉ · INTERCULTURALITÉ